



CEDIDAC

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE CEDIDAC 2013 DE DROIT DE L'ENTREPRISE

Mardi 5 février 2013

BÂTIMENT INTERNEF
AUDITOIRE « JEAN BARBEYRAC »
(SALLE 263)

Unil

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROFESSEUR EDGAR PHILIPPIN

- 8h30** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 9h00** Introduction et bienvenue
-
- 9h15** **Entreprise en difficulté - Le rôle du commissaire dans la procédure concordataire**
Vincent Jeanneret, avocat, Schellenberg Wittmer
- 10h00** **L'essentiel du nouveau droit comptable**
Felix Roth, associé, PricewaterhouseCoopers, Zurich
- 10h45** *Pause*
- 11h15** **La contestation des décisions en droit de la SA**
Alexandre Richa, avocat, Lenz & Staehelin, professeur à l'Université de Lausanne
- 12h00** *Déjeuner*
-
- 14h00** **Transfert de siège et autres restructurations transfrontalières**
Fabienne Lefaux Rodriguez, substitut du préposé au registre du commerce, Genève
- 14h45** **Les administrateurs et l'AVS**
Bettina Kahil-Wolff, professeur à l'Université de Lausanne, doyenne de la Faculté de droit et des sciences criminelles
- 15h30** *Pause*
- 16h00** **Jurisprudence 2012 en droit commercial**
Edgar Philippin, avocat, Carrard & Associés, professeur à l'Université de Lausanne
-
- 16h30** Table ronde
- 17h00** Clôture de la journée
-

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au colloque. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.
Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, Bâtiment Internef (auditoire 263), qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny».

Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 450.– par journée et par personne (CHF 375.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas de midi et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 60.– sera facturé pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.

5. Renseignements

CEDIDAC
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55
cedidac@unil.ch
www.cedidac.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :

a) **prendra part** à la journée d'étude du 5 février 2013 « Journée CEDIDAC 2013 de droit de l'entreprise »

OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 450.–/personne)

OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 375.–/personne)

Souhaite un repas végétarien

b) **prendra part** à la journée d'étude du 5 février 2013 « Journée CEDIDAC 2013 de droit de l'entreprise » et **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :

membre de soutien (personne morale) contribution : CHF 1'000.–/an au minimum

membre ordinaire contribution : CHF 100.–/an

membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.–/an

c) sollicite l'envoi d'une vignette de parcage sur le site de Dorigny au prix de CHF 6.50

oui, merci; l'immatriculation de mon véhicule est le suivant : _____

*Nom

*Prénom

*Profession

*Société

Rue

Numéro

NP

*Ville

E-mail

Tél. prof. / Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à découper et retourner, dûment complété, au CEDIDAC, Bâtiment Internef, 1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site www.cedidac.ch.